

## ENCOURAGER UNE VISION DYNAMIQUE DU PATRIMOINE

Le Secrétariat à l'économie (Seco, 2002) estime la valeur économique du paysage suisse pour notre tourisme à 70 milliards de francs. Dans son rapport de 1998, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 1998) relevait déjà que la Suisse "ne parvient pas à enrayer la dégradation croissante de ses paysages". Si les paysages suisses continuent de se détériorer, le Seco prévoit un recul de 20% des touristes suisses et de 30% des touristes étrangers, soit une diminution de 2 milliards de francs de recettes dans ce domaine (Seco, 2002).

Le PDCn recommande une mise en valeur du paysage fondée sur la **conservation inventive** du patrimoine naturel et culturel. Il s'agit aussi bien de sauvegarder les éléments patrimoniaux, que d'y intégrer de nouvelles fonctions par des approches contemporaines innovantes.

Dans cette optique, toute action sur le territoire est considérée comme potentiellement constitutive d'un patrimoine. La **stratégie C** se concentre toutefois sur le patrimoine **culturel**, la **stratégie E** traitant plus spécifiquement du patrimoine **naturel**.

Le patrimoine culturel est constitué d'un ensemble d'éléments interdépendants, qui se rattachent à l'histoire économique et sociale d'un territoire et qui contribuent à notre cadre de vie. Il peut s'agir de *paysages culturels*, de monuments et ensembles historiques ou archéologiques, du patrimoine industriel, d'ouvrages d'art ou d'architecture contemporains, de jardins et parcs, de réseaux routiers touristiques, de chemins anciens, etc. Le patrimoine culturel inclut aussi la très riche production du 20<sup>e</sup> siècle et la production actuelle: il est à la fois passé et à venir, hérité d'hier et produit d'aujourd'hui.

Le Plan directeur cantonal (PDCn) fixe deux lignes d'action:

- C1** Valoriser le patrimoine culturel
- C2** Faciliter la *réhabilitation* du patrimoine bâti hors de la zone à bâtir

## STRATÉGIE

